

APPEL à CANDIDATURE

POUR UN ESPACE TEST à VOCATION D'INSTALLATION en MARAÎCHAGE (et autre) en ARDECHE



Localisation du foncier : commune de St Vincent de Durfort, secteur Centre Ardèche.

Présentation de la commune :

St Vincent de Durfort est une commune Ardéchoise, rurale de montagne de 300 habitants. Elle s'étend sur 12,53 km² de la vallée de l'Eyrieux (altitude 153m) jusqu'au Serre de Gruas (altitude de 829m), en englobant la vallée du Boyon.

La population, très attachée à son environnement naturel et son mode de vie paisible, se répartit dans 14 hameaux.

La beauté des paysages conforte l'activité touristique, plusieurs gîtes ruraux mais surtout 2 campings, dont un équivalent à plus de 1000 habitants.

Depuis les années 60, comme dans la chanson de

Ferrat, la commune perd ses exploitations agricoles à un rythme qui s'est accéléré. Les surfaces cultivées se réduisent drastiquement.

Contexte :

L'équipe municipale adopte une démarche volontariste. Forte de sa propre expérience d'accompagnement de transmission d'activité agricole, elle constate que la mise à disposition de foncier est la première difficulté à franchir pour s'installer. Dans un premier temps, l'équipe municipale poursuit les rachats de parcelles pour en éviter la dispersion.

La commune crée un modèle d'intégration et de soutien pour ces personnes, la plupart non issues du monde agricole ou rural, mais **déjà expérimentée** pour : évaluer le lieu de leur installation, redémarrer une production, en mesurer le rendement, s'intégrer au territoire dans un contexte sécurisant.

Dispositif :

Avec ses partenaires (Chambre d'Agriculture, Couveuse Starter, ADDEAR), en proposant un cadre juridique approprié, un conseil personnalisé et des moyens de production, la commune propose un outil d'accompagnement à l'installation.

L'installation du porteur/de la porteuse de projet se déroule dans un cadre contractuel, sécurisant sans être isolé, sur une durée minimum d'un an et maximum de trois ans.

Le potentiel de l'exploitation a été étudié et évalué dans un contexte de renouvellement des formes d'exercice du métier, d'une agriculture respectueuse de l'être humain et de l'environnement.

A l'issue positive de la période, les porteuses et porteurs de projet s'installent définitivement, prennent la main en étant intégrées au territoire et en connaissant leur outil. Une location-vente peut même être envisagée s'ils ou elles le souhaitent, sur un modèle déjà pratiqué à Saint Vincent de Durfort par le passé.

Les parcelles à reprendre :

Dans un premier temps : environ 7000 m² cultivables en maraîchage, actuellement en prés de fauche. Exposition nord, sol limoneux.

A noter, la commune dispose :

- de 6ha de terrain autour de l'exploitation (avec des potentiels maraîchers et pastoraux).
- d'un accès à l'eau : pompage de 1000 m³ dans la rivière (le Boyon), avec stockage en citerne de 200 m³ pour la période estivale. Les capacités d'irrigation pourront augmenter si nécessaire, des travaux sont prévus en ce sens, sur un ouvrage de stockage en amont

A noter : la commune dispose d'autres terrains (avec des potentiels maraîchers et pastoraux) et travaille à leur remise en état.

Bâtiment :

Hangar de stockage de matériel d'environ 100 m2 avec possibilité de mettre une chambre froide et du matériel, + 2 caves et un atelier.

Maison d'habitation en location d'environ 100 m2 attenante au hangar et surplombant les parcelles.

La commune prévoit le terrassement et la mise en place d'une serre de 400 m² ainsi qu'une poche souple de 200m³ d'eau avec une pompe pour mars 2024.

Conditions du test-installation :

La forme proposée est celle d'un espace test agricole d'installation avec :

- un accompagnement à la gestion par la couveuse d'activité STARTER
- un accompagnement technique par la Chambre d'agriculture, dans le cadre du suivi d'un groupe de maraîchers locaux
- un accompagnement humain avec la mise en place de parrainage d'agriculteurs locaux avec l'ADDEAR

Les parcelles et bâtiments sont mis à disposition pour un an renouvelable 2 fois. Une couveuse permet au testeur d'expérimenter son projet sans prendre de risque financier. Si le test est concluant pour les 2 parties et permet à terme une installation agricole professionnelle, la commune s'engage à mettre à disposition de façon sécurisée les parcelles au porteur de projet, soit sous la forme de baux ruraux, soit sous la forme de location-vente.

Attentes de la commune / candidats :

La commune souhaite s'engager avec un ou plusieurs porteurs, porteuses de projets agricoles idéalement déjà expérimenté.e.s. Il y a nécessairement une activité maraîchère au projet.

Pour répondre à l'appel à candidature merci d'envoyer un mail à **la mairie de St-Vincent-de-Durfort avant le 5 janvier 2025**. 04 75 66 21 96 - mairie.st-vincent-de-durfort@wanadoo.fr

Dans la réponse à l'appel à candidature merci de décrire votre projet d'installation : vos motivations, votre parcours, vos productions envisagées, vos choix techniques et votre commercialisation prévue... D'autres éléments pourront vous être demandés par la suite.

Une visite sur site aura lieu le 14 janvier suite à votre candidature si elle est pré-sélectionnée.

L'attribution se fera en février 2025 pour une entrée en test prévue à partir de mars 2025.

Situation des parcelles



Parcelle 1 sous la route (vue d'en bas) – environ 1400 m² utilisables en faible pente (serre de 400 m² en projet)
+ 5000 m² en pente forte



Parcelle 1 sous la route (vue d'en haut)



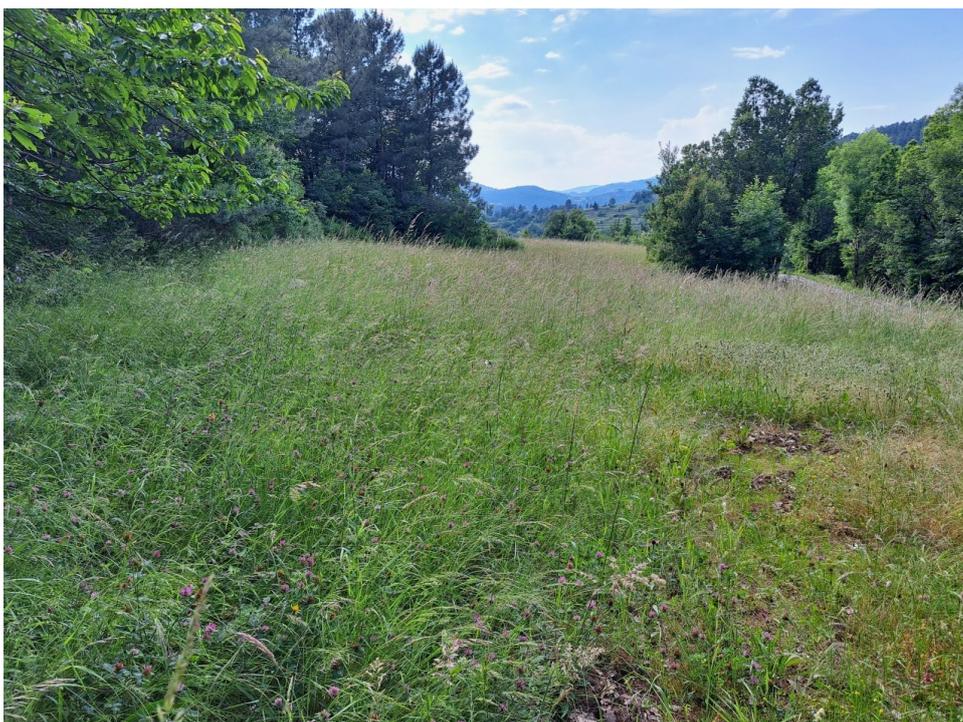
Parcelle 2 – environ 2000 m2 utilisables en faible pente



Parcelle 3 au-dessus de la route – environ 800 m2 en faible pente



Parcelle 4 – environ 2300 m2 en faible pente, située plus en hauteur



Habitation et hangar - Logement d'environ 100 m2 attenant au hangar et surplombant les parcelles + hangar d'environ 100m2 + 2 caves et un atelier. Logement mitoyen (à gauche sur la photo) déjà loué.



Hangar de stockage de matériel d'environ 100 m2 (avec possibilité de mettre une chambre froide)

